



Fiche de Données de Sécurité

The Dow Chemical Company

Nom du produit: SULLUBE

Date de révision: 2011/07/05

Date d'impression: 30 Aug
2011

The Dow Chemical Company vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit
SULLUBE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Le choix du polyglycol approprié pour un usage spécifique exige de connaître les caractéristiques que doit posséder le liquide pour cet usage, d'identifier la plus importante de ces caractéristiques et de pouvoir associer ces données aux propriétés des différents polyglycols. La composition des polyglycols peut varier selon les nombreuses utilisations de ces liquides en industrie telles que les fluides hydrauliques, les liquides de trempe, les lubrifiants pour les compresseurs et la réfrigération, les liquides caloporteurs, les lubrifiants pour machines, les adjuvants liquides pour la soudure, les lubrifiants pour le traitement des métaux, les apprêts textiles, etc.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

The Dow Chemical Company
2030 Willard H. Dow Center
48674 Midland, MI
USA

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

989-636-4400

Contact local en cas d'urgence:

00 33 388 533 676

ORFILA: 01.45.42.59.59

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
-----------------------------	----------	----------	-----------	--

No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	—	> 60,0 - < 70,0 %	Polypropylèneglyc ol##	Non classé.
---	---	----------------------	---------------------------	-------------

No.-CAS Confidentiel No.-CE Confidentiel	—	> 25,0 - < 30,0 %	Ester de pentaérythritol##	Non classé.
---	---	----------------------	-------------------------------	-------------

No.-CAS / No.-CE / Index	Quantité	Composant	Classification 67/548/CEE
-----------------------------	----------	-----------	------------------------------

No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	> 60,0 - < 70,0 %	Polypropylèneglycol##	Non classé.
---	-------------------	-----------------------	-------------

No.-CAS Confidentiel No.-CE Confidentiel	> 25,0 - < 30,0 %	Ester de pentaérythritol##	Non classé.
---	-------------------	-------------------------------	-------------

Composant(s) volontairement divulgué(s).

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Section 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, demander des soins médicaux. Ne pas faire vomir à moins d'avoir le contraire provenant du personnel médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle». Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Le produit flottera à la surface. Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipulation générale: Aucune précaution spéciale requise. Ne pas utiliser de nitrite de sodium ou d'autres agents de nitrosation dans les préparations contenant ce produit. Des nitrosamines soupçonnées de provoquer le cancer pourraient se former. Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage / Stockage

Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable de type 316. Acier au carbone. Contenant à revêtement de verre. Polypropylène. Contenant doublé de polyéthylène. Acier inoxydable. Téflon. Ce produit peut ramollir et faire lever certains revêtements et peintures. Après avoir ouvert le contenant, utiliser ce produit rapidement. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Avant son utilisation, un produit dont les contenants n'ont pas été ouverts et dont la durée limite de stockage recommandée a été dépassée devrait à nouveau être soumis à des tests afin de s'assurer qu'il atteint toujours les spécifications de vente. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Durée de conservation:

utiliser d'ici

24 mois

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour des informations complémentaires sur ce produit, consulter la fiche technique.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Aucune limite établie

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

-Protection des mains: Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 4 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 120 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Vert
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	8 - 10 DOWM 101495 16% dans eau/méthanol, 1:10)
Point de fusion	Non applicable aux liquides
Point de congélation	Voir Point d'écoulement
Point d'ébullition (760 mm Hg)	> 200 °C Calcul .
Point d'éclair - coupelle fermée	210 °C ASTM D93
Point d'éclair - coupelle ouverte	271 °C ASTM D92

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0,01 mmHg @ 20 °C <i>ASTM E1719</i>
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H2O=1)	0,9827 25 °C/25 °C <i>ASTM D941</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	< 0,1 % @ 20 °C <i>Mesuré</i>
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Pas de données disponibles pour ce produit.
Température d'auto-inflammation	385 °C <i>ASTM E659</i>
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	37 - 46 cSt @ 37,8 °C <i>ASTM D445</i>
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Densité du liquide	0,9826 g/cm3 @ 25 °C <i>ASTM D941</i>
Point d'écoulement	-50 °C <i>ASTM D97</i>

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

10.5 Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Hydrocarbures. Cétones. Acides organiques. Fragments de polymère.

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
Ingestion

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

DL50, rat > 2.000 mg/kg

Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

DL50, lapin > 2.000 mg/kg

Inhalation

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Si le produit est chauffé ou que des aérosols ou brouillards sont produits, il est possible d'atteindre des concentrations suffisantes pour provoquer une irritation respiratoire et d'autres effets.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Dommages oculaire / irritation des yeux

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Sensibilisation**Peau**

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

D'après les données disponibles, des expositions répétées à de petites quantités, ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicité pour le développement

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicité pour la reproduction

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicologie génétique

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

|| Matière non classée comme dangereuse pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

LL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), statique, 96 h: > 100 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

LE50, puce d'eau *Daphnia magna*, statique, 48 h, immobilisation: > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

D'après les informations concernant un produit semblable: Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque. En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE: D'après les informations concernant un produit semblable:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
< 41 %	28 jr	Test OCDE 301F	Manqué
86 %	28 jr	Test OCDE 302B	Sans objet

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales. Ne pas rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ROUTE & RAIL**

NON RÉGLEMENTÉ

MER

NON RÉGLEMENTÉ

AIR

NON RÉGLEMENTÉ

VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES

NON RÉGLEMENTÉ

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****US. Toxic Substances Control Act**

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30.

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Section 16. AUTRES DONNÉES**Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»****Révision**

Numéro d'identification: 50757 / 1001 / Date de création 2011/07/05 / Version: 3.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

The Dow Chemical Company recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.